

Établissement public foncier de Loire-Atlantique

21 boulevard Gaston Doumergue – bâtiment Atlantica 2 – 44200 Nantes  
epf.loire-atlantique.fr

**Contact presse**

→ Marlène Collineau : marlene.collineau@loire-atlantique.fr – 02 40 99 57 29

Le 14 juin 2023

## Le programme pluriannuel d'intervention révisé pour répondre à l'accroissement d'activité

Le 14 juin 2023, **sous la présidence de David Samzun**, le conseil d'administration de l'EPF de Loire-Atlantique s'est réuni en séance délocalisée dans bureaux de Nantes Métropole, à Nantes, conformément à l'engagement pris d'organiser une partie des conseils d'administration dans les locaux des EPCI membres.

### La révision du PPI adoptée à l'unanimité !

David Samzun s'était engagé à réviser le programme pluriannuel d'intervention en cours à mi-parcours. Les demandes nombreuses des EPCI membres, l'arrivée de deux nouveaux membres – Nantes Métropole et Estuaire & Sillon – ainsi que le contexte bancaire, ont accéléré la mise en route d'un bilan du document de référence de l'EPF.

La révision est l'aboutissement d'un processus de concertation avec les partenaires et de discussions avec les partenaires réguliers de l'EPF, enclenché en octobre 2022.

David Samzun salue « *le travail collectif réalisé au sein d'un EPF qui couvre désormais entièrement le territoire départemental. Au-delà du symbole, cette couverture permet de mettre au cœur de la discussion les enjeux de responsabilité et de solidarité entre les territoires. Ils sont tous interdépendants quand on parle logements et activités économiques.* »

Les orientations stratégiques retenues ont plusieurs objectifs :

#### Répondre à une demande d'intervention croissante de la part des collectivités locales

- Avec un suivi d'activité permettant une approche collective et solidaire de la consommation des moyens financiers et humains
- Avec une capacité d'acquisition augmentée à 28 M€ par an

#### Ajuster les priorités d'intervention

- En réaffirmant la priorité à l'accompagnement à la production de logements
  - Les opérations de logement sont toutes regroupées au sein d'un seul axe
  - L'axe Logements est porté à 65 % des volumes-cibles d'intervention

#### Consolider l'offre de services

- En augmentant les enveloppes de minoration foncière (décote du prix des terrains) dès juillet 2023
  - Le fonds passe de 6 M€ sur 5 ans à 20 M€ sur 5 ans
  - Un dispositif dédié aux opérations 100 % logement locatif social ou bail réel solidaire est créé

- En augmentant la prise en charge des travaux et de la dépollution à partir de juillet 2023
- En préfigurant une structure de démembrement pour les projets économiques à la fin début 2024 / début 2025
- En recrutant des métiers nouveaux au sein de l'équipe salariée

Le PPI ainsi révisé a été adopté à l'unanimité. Il est adossé à un produit de TSE à prélever, en 2024, de 15 M €.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les membres de l'Établissement public foncier de Loire-Atlantique sont :

Nantes Métropole

CARENE

Cap Atlantique

Pornic Agglo Pays de Retz

Clisson Sèvre et Maine Agglo

COMPA

CCEG

CC Sèvre et Loire

CC Châteaubriant-Derval

Grand Lieu Communauté

CC Estuaire et Sillon

CC du pays de Pontchâteau – Saint-Gildas-des-Bois

CC du Sud Estuaire

CC Sud Retz Atlantique

Blain Communauté

CC de Nozay

Redon Agglomération

Département de Loire-Atlantique